Lettre d'information à destination des pharmacies d'officines

Melun, le 5 février 2025

Objet : TENSIONS D'APPROVISIONNEMENT

DIAMOX 250mg, comprimé sécable (Code CIP : 34009 303 052 7 0, Code Cooper : 1280241)

Chère Consœur, Cher Confrère,

La spécialité **DIAMOX 250mg, comprimé sécable** est en tension d'approvisionnement avec une date de retour à la normale attendue en juin 2025 au plus tôt.

Nous regrettons cette situation associée à une problématique de capacité de production rencontrée par notre sous-traitant de fabrication.

Afin que les patients traités par DIAMOX ne subissent pas d'interruption de traitement, nous avons convenu, en accord avec l'ANSM, la mise en place de mesures de contingentement au niveau des pharmacies et des grossistes.

Cette spécialité est indiquée pour :

- Le traitement des hypertonies oculaires non jugulables par un traitement topique.
- Le traitement de certaines alcaloses métaboliques, en particulier au cours des décompensations des insuffisances respiratoires chroniques, nécessitant le recours à la ventilation mécanique.
- Le traitement symptomatique du mal des montagnes.

Les ophtalmologues alertent sur l'importance de ce traitement pour les patients atteints d'hypertonie oculaire, tel qu'un glaucome, non jugulable par un traitement local, en raison du risque de complications encouru en cas d'interruption du traitement, et de l'absence d'alternative thérapeutique.

- Afin d'assurer une répartition équitable sur le territoire français, les commandes directes des officines au laboratoire sont arrêtées.
- Les commandes doivent être passées auprès des grossistes en quantités limitées au strict nécessaire, à savoir le nombre de boîtes pour un mois de traitement par patient. Ce nombre de boîtes devrait correspondre à 2 à 4 boites maximum par commande (quantité nécessaire maximale pour 1 ou 2 patients).
- A savoir : les commandes des grossistes vers le laboratoire sont quant à elles contingentées. Les grossistes ne pourront pas honorer les commandes de plus de 2 à 4 boîtes par officine, selon les stocks disponibles.
- Le laboratoire garde un stock de dépannage qui peut être mobilisable en cas de demande urgente. Nous vous invitons à contacter notre service administration des ventes uniquement si vous ne parvenez pas à être livré par votre grossiste.

Nous vous rappelons que tout effet indésirable doit être signalé au Centre Régional de Pharmacovigilance (CRPV) ou directement via le site de déclaration des effets indésirables www.signalement-sante.gouv.fr.

Pour plus d'information sur les médicaments, consultez ansm.sante.fr ou base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr.

Pour toute demande d'Information Médicale, nous vous invitons à contacter notre Service d'Information Médicale à l'adresse mail suivante : info.med@cooperconsumerhealth.com.

Conscients des difficultés générées par cette situation, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour y remédier au plus vite.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Stéphane LAMBRECHT
Pharmacien Responsable
N°RPPS : 10000461359

Laure MASSEY
Pharmacien Responsable Intérimaire
N°RPPS : 10100638757